Les élections de 1848 dans l'Oise

Jean-Pierre BESSE

Il ne saurait être question dans le cadre de cet article de traiter de manière exhaustive de l'histoire de la 2e République dans notre département. Deux raisons à cette restriction ; d'une part l'ampleur de la tâche, d'autre part la mauvaise conservation des archives de l'époque (la presse départementale en particulier).
Nous nous bornerons donc à étudier, ce qui de prime abord peut sembler le plus facile, les résultats électoraux enregistrés au cours de la période. Au lendemain de la Révolution de 1848, tous les français, sans distinctions de fortune, deviennent électeurs ; et de ce droit nouveau, ils font largement usage.

Toutefois les chiffres sont, très souvent, rébarbatifs et leur accumulation fastidieuse. Aussi avons-nous pris le parti d'introduire dans le corps de l'article quelques documents originaux sur les aspects économiques et sociaux de la période. Ces documents sont destinés à réhausser l'attrait de l'article sans en entraver le déroulement mais ils sont aussi autant de pistes et de jalons pour des études ultérieures.

Nos sources proviennent d'une dizaine de dossiers de la série M des archives départementales consacrées à cette période, de l'Annuaire de l'Oise toujours utile en dépit de la sécheresse de ces éphémérides et de la presse. Il existe en 1847, 5 journaux dans le département : Le Journal de l'Oise, le Journal de Clermont, Le Journal de Senlis, l'Echo de l'Oise et le Progrès de l'Oise. "Le Bien Public de l'Oise", fondé après la Révolution de février, va disparaître en 1851. Malheureusement, les séries conservées comportent de nombreuses lacunes et tout particulièrement pendant la période qui nous intéresse. (1)

(1) C'est le cas pour "Le Progrès de l'Oise" conservé aux archives municipales de Compiègne.

LA FRANCE EN 1848

En 1848, la France a changé de visage au point de vue social et économique. Cependant les institutions qui la régissent sont toujours celles instaurées après la Révolution de 1830. Grâce au suffrage censitaire la grande bourgeoisie financière détient le pouvoir mais de nouvelles classes sociales rêvent d'acquérir le droit de vote, qui leur permettrait d'accéder à la direction du pays.

Ebranlé par une série de scandales dans la haute bourgeoisie et l'aristocratie en 1847, le régime de Louis Philippe va succomber en 1848 sous l'effet de la crise économique et de la campagne des banquets.
Les difficultés économiques commencent par une crise de ravitaillement. La récolte de céréales de 1845 est médiocre, celle de 1846 est déficitaire, il en est de même cette année-là pour la récolte des pommes de terre. Les prix montent, des troubles éclatent. En 1847, la crise économique s'ajoute à la crise agricole. La crise financière entraine les commerçants et les industriels dans la faillite. Les ateliers ferment, les stocks ne s'écoulent plus, le chômage s'étend.

Sur le plan politique, l'opposition, principalement la gauche dynastique, battue à la chambre, entreprend dans le pays une campagne en faveur d'un élargissement du corps électoral et d'une réforme parlementaire. Les moyens d'action utilisés lors de cette campagne résident dans les pétitions envoyées aux parlementaires et dans les banquets organisés à travers tout le pays. Chaque Banquet se termine par l'adoption d'une pétition destinée à être envoyée à la chambre.

L'entêtement de Louis-Philippe et de Guizot rend inévitable un dénouement tragique à la crise économique, sociale et politique. Entre le 22 et 24 février 1848, le peuple de Paris chasse Guizot, abolit la monarchie et proclame la République.

L'OISE EN 1848

A la lecture du rapport prononcé par le nouveau préfet lors de la session du conseil général, le 30 août 1847, on pourrait penser que le département de l'Oise est épargné par la crise économique. Le représentant du gouvernement dresse en effet un tableau idyllique de la situation :

"Le département de l'Oise a pris un rang "distingué dans le mouvement industriel "et prospère qui depuis 15 ans prend en France "un heureux développement ...
"Avant la loi de 1833, le nombre des écoles "était très peu considérable : le mouvement "imprimé fut rapide : il y avait déjà dans "le département 791 écoles en 1836. Ce "nombre s'élevait à 892 le 1er janvier 1847. "Le nombre des enfants qui fréquentait ces "écoles s'est accru dans une proportion plus "forte encore. Il était, en 1836, de 43.718, "il s'est élevé en 1846 à 51.872 ...
"Le chemin de fer du Nord, aujourd'hui en "pleine exploitation, traverse deux de nos "arrondissements et en favorise et développe "la prospérité. L'arrondissement de Compiègne "va très prochainement entrer en possession "des mêmes faveurs : le chemin de fer de "Creil à Saint-Quentin dont vous sollicitiez "l'année dernière la prompte confection "s'exécute en ce moment, et la compagnie "espère livrer, à la fin de septembre prochain, "le parcours de Creil à Compiègne. La ville "de Beauvais et la presque totalité de son "arrondissement, reste encore malheureusement "en dehors de ces voies de prospérité ..."

Le préfet ment par omission ; dans ce bilan qu'il dresse de 17 ans de Monarchie de Juillet, il ne mentionne que les résultats positifs mais il ignore délibérément les difficultés économiques dont la presse locale nous révèle l'existence.

Ainsi cet article paru dans "Le Journal de Clermont" le 8 Mars 1847 :

"La commune de Pierrefonds, ordinairement "si paisible, a été un instant agitée par la "crainte de troubles résultant de la cherté "des grains. Lundi soir, quelques ouvriers "bûcherons sont allés trouver Monsieur le "Maire pour demander une réduction de la "taxe et obtenir du pain à 30 centimes le "kg. La municipalité n'avait pas de fonds "pour faire droit à ces réclamations qu'elle "aurait désiré satisfaire, et tout s'est du "reste passé avec calme. Dans cette malheu-"reuse saison, il y a certainement beaucoup "d'excellents ouvriers qui souffrent et ne "peuvent suffire qu'incomplètement aux "besoins de leur famille ; l'administration "ne négligera aucun moyen pour leur venir "en aide ; mais si quelques agitateurs essa-"yaient d'égarer les masses et de troubler "l'ordre, qu'ils sachent bien que l'autorité "ferait respecter les propriétés des citoyens "contre de criminelles tentatives".

Déjà le parti de l'ordre tremble ... Le même journal est rempli de témoignages sur la misère qui règne alors. Misère qui inquiète aussi les conseillers municipaux de Compiègne qui décident, dans leur délibération du 16 mars 1847, la création d'une commission temporaire de secours aux ouvriers nécessiteux. (2)

"Les moyens ordinaires employés jusqu'à "ce jour par le bureau de bienfaisance pour "soulager les indigens et venir ainsi en aide "à la classe ouvrière nécessiteuse par suite "de l'élévation progressive du prix du pain "nous ayant paru suffisants et répondre à "tous les besoins connus, nous avions cru "devoir nous abstenir de rien changer à ce "qui était établi : mais le temps est venu "de donner satisfaction à de plus grandes "exigences et à l'opinion publique qui s'émeut "en présence d'un danger plus exagéré que "réel, nous avons pensé qu'il était nécessaire "d'apporter quelques modifications pour "rassurer tous les esprits alarmés."

Les termes de cette résolution laissent, là encore, deviner la crainte et la peur que soulevaient les chômeurs chez la bourgeoisie.
Pour une population de 406.000 personnes, le département de l'Oise compte en 1848, 4.208 électeurs qui se répartissent ainsi:

arrondissement de Beauvais	1.562
de Clermont	950
de Compiègne	892
de Senlis	904

Cette minorité est représentée depuis les élections d'août 1846 par 3 représentants de la majorité : Legrand (Clermont), Lemaire (Senlis) et le Marquis de l'Aigle (Compiègne). Ce dernier est élu avec 397 voix contre 330 au député sortant de l'opposition Barrillon. Donatien Marquis, député de Beauvais intramuros, est le seul représentant de la gauche dynastique. Quant au cinquième élu, le marquis de Mornay, il est revendiqué par les deux camps mais ses positions et ses votes rejoignent de plus en plus souvent ceux de la gauche dynastique. Ainsi, lors

---

(2) Cette commission dépense du 15 Avril au 29 Juillet 1947 : 2.554 F 11

MARDI 11 AVRIL 1848. (N° 18.) TRENTIÈME ANNÉE.

JOURNAL DE CLERMONT,

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, COMMERCIAL, AGRICOLE,

D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AUTRES.

PRIX DE L'ABONNEMENT,
Pour Clermont et le département;
Un an . . . . . 10 fr.
Six mois. 6
Hors du département:
Un an . . . . . 12 fr.
Six mois. 7

ANNONCES:
La ligne de 40 m. . . . . 15 c.
Toute annonce au-dessous de sept lignes sera payée . . . . . 1 fr.

Ce journal paraît le Mardi et le Vendredi. — Les abonnements datent des 1er et 16 de chaque mois.

ON S'ABONNE
A *Clermont*, chez Mme Daniscourt, imprimeur-libraire, rue de Condé, 72;
A *Beauvais*, chez M. Tremblay, libraire, rue de la Taillerie;
A *Compiègne*, chez M. Dupuis, libraire;
A *Noyon*, chez M. Cotte-Harlay, imprimeur-libraire;
A *Senlis*, chez M. Regnier, imprimeur.

BIBLIOTHÈQUE ADMINISTRATIVE

CLERMONT.

COMITÉ ÉLECTORAL

Séance générale du 8 avril.

La séance est ouverte à une heure. En l'absence de M. Duvivier, vétérinaire, M. Moisset, juge, membre du bureau, est désigné par l'assemblée pour occuper le fauteuil de la présidence.

Le bureau se compose de MM. Moisset, de Clermont, Président; Baudon, de Mouy; Boucher, de Froyères; Eubrègue, de Clermont; Cavé d'Haudicourt, du Tartiguy; Mercier, de Saint-Just; Payen, de Cormeilles; Junius Péqot, de Liancourt; et Woillez, médecin, secrétaire.

MM. Duvivier, vétérinaire, et Caffin, avoué, tous deux membres du bureau, viennent y prendre place plus tard.

Trois cents délégués environ occupent la partie de la salle qui leur est réservée. Le public se compose d'un nombre d'assistants au moins égal.

Cinq nouveaux candidats sont inscrits pour prendre la parole. Ce sont:

MM. Hubaine, de Clermont;
Tavignot, docteur-médecin à Paris;
Théodore Morin, de Beauvais;
Alexandre Andryane, de Coye (Oise);
de Beausaier, de Lataule (Oise);

Un délégué fait remarquer que le bureau n'a pas la même composition qu'à la dernière séance, et que M. Carrière a été remplacé par M. Cavé d'Haudicourt. — Un autre délégué dit que M. Cavé siége au bureau comme président du Comité cantonal de Breteuil, parce que M. Carrière n'était que président du Comité communal du chef-lieu du canton.

La parole est à M. Hubaine. Il prononce quelques mots qui ne font que confirmer sa circulaire, conçue en ces termes:

Chers concitoyens,

Tout homme qui aime bien sincèrement la République doit porter dans son cœur le désir ardent de la servir et de la défendre.

Elle commande le respect dû aux personnes et aux propriétés.

Elle veut la liberté du suffrage et le vote universel.

Elle s'appuie sur la souveraineté du peuple, et j'entends par ce grand mot la Nation tout entière.

Elle accorde sa protection à tous, sans distinction de rang ni de fortune, et elle nous fait supporter les impôts dans de sages proportions.

Elle vient au secours de l'homme né avec des besoins en lui offrant du travail.

Elle écoute la plainte de l'agriculteur, de l'industriel, de l'artisan, et elle rend à chacun une égale justice.

J'aime bien sincèrement la République, et c'est pour la servir et la défendre que j'use solliciter de vous d'être votre représentant à l'Assemblée nationale.

Ma recommandation est dans les nombreuses preuves de sympathie dont m'honorent chaque jour mes concitoyens.

Je fus élu par eux deux fois déjà Membre du conseil municipal de la ville de Clermont, et tout récemment Délégué du comité électoral d'arrondissement et Membre du bureau du Comité démocratique des Travailleurs.

Comme commerçant, je n'ai aussi que de bons rapports avec tous.

Dans le Conseil municipal, comme dans toutes les élections, j'ai constamment marché avec l'opposition qui vient de renverser à tout jamais la royauté. Pour conserver mon indépendance attaquée par ses agents, j'ai sacrifié mes intérêts en déplaçant mon établissement.

Si je réclame aujourd'hui vos suffrages, ne m'accusez pas d'ambition, car je n'en ai aucune: je veux seulement être utile à mon pays en appuyant de toutes mes forces la République, qui, dans ma conviction, doit nous procurer tous les bienfaits après lesquels nous aspirons depuis si longtemps.

M. Tavignot s'adresse ensuite à l'assemblée. Après avoir annoncé qu'il s'est présenté comme candidat au comité démocratique de Beauvais; qu'il a fait ses études au collége de cette ville, et qu'il est établi comme médecin à Paris, il donne lecture de sa circulaire, qui est ainsi conçue:

Citoyens,

En sollicitant vos suffrages pour être élu à l'*Assemblée nationale*, je vous dois des explications sur la situation politique actuelle, et sur la manière dont j'accomplirais mon mandat, si j'avais l'honneur d'être jugé digne de vous représenter.

La monarchie qui vient de tomber, vous l'avez vue à l'œuvre pendant dix-sept ans.

Elle a compromis nos alliances naturelles et fait descendre la France au rang de puissance secondaire.

Malgré l'augmentation successive de nos impôts, elle conduisait l'État à la banqueroute.

Toujours elle s'est opposée aux besoins légitimes du pays, en refusant la réforme électorale et parlementaire, etc. La corruption était seule sa puissance.

[illegible]

haine des autres, l'indifférence de tous.

La France ne veut plus de rois, car elle ne veut plus de révolutions.

Le peuple victorieux a proclamé LA RÉPUBLIQUE; il appartient à la France entière de la constituer sur des bases désormais inébranlables.

Vous allez tous prendre part à cette grande œuvre nationale qui doit être désormais l'expression des intérêts de tous.

Ces intérêts sont différents, mais ils ne sauraient être opposés les uns aux autres dans une société bien organisée.

Il faut savoir les comprendre, et leur donner satisfaction.

Nous n'avons plus à lutter, comme l'ont fait nos pères et nos frères, pour arracher à certaines classes des priviléges qu'elles ont cédé à la force intelligente de nos immortelles révolutions. Chaque citoyen est aujourd'hui membre de la même famille; il possède les droits de tous, et peut réclamer une égale part à la vie commune de notre société.

Mais la grande tâche qu'il nous reste à accomplir, c'est d'*organiser la victoire*, selon l'heureuse expression de Carnot.

Pour nous maintenant, organiser la victoire, c'est constituer l'unité de la nation française. *Chacun pour tous, tous pour chacun*; voilà les éléments qui vont se trouver en présence et exiger une association naturelle que vous ne pouvez leur refuser désormais sans péril pour la chose publique.

Pour opérer cette fusion, avec calme et sans réaction politique, il faut des hommes dévoués aux intérêts de la nation; des représentants qui donnent des garanties suffisantes de probité, de capacité et de patriotisme.

Toute la France comprendra qu'un gouvernement nouveau-né a besoin de toute sa sollicitude; elle comprendra qu'un gouvernement républicain doit être soutenu par des hommes franchement républicains. Elle comprendra surtout que pour une situation nouvelle, il

[illegible]

Les députés dynastiques de la monarchie déchue n'ont perdu qu'un trône, il s'agit pour nous de sauver le pays de la guerre civile.

La société française du XIXe siècle n'a plus à détruire, mais elle a beaucoup à édifier. — L'*organisation*, voilà le mot à l'ordre du jour.....

— 1° *Organiser une société*, c'est l'instruire, la moraliser, lui procurer le bien-être matériel auquel elle a droit.

Instruire une société, ce n'est pas lui donner le plus de connaissances possibles, c'est inculquer à chacun de ses membres toutes celles qui sont nécessaires pour la profession à laquelle il se destine: l'homme doit être complet, surtout pour le milieu où il vit, car s'il pèche par son éducation insuffisante, il juge mal; il juge mal encore s'il a des connaissances superflues sans avoir celles qui lui sont indispensables pour la profession qu'il exerce. Je crois qu'il importe de diriger à l'avenir l'instruction des masses dans ce sens par une éducation nationale gratuite, commune et obligatoire pour tous. Pour permettre aux instituteurs primaires de remplir dignement cette importante mission, il faudra songer tout d'abord à améliorer notablement leur état actuel. La mission qui consiste à instruire le peuple et à préparer son avenir est grande et belle! il faut savoir la faire honorer.

— 2° *Moraliser une société*, ce n'est pas lui prêcher le plus de morale possible, c'est lui donner l'exemple de la morale. Les sociétés, dans les mœurs politiques, reflètent ordinairement les vices des hommes placés à leur tête. — Ayez des ministres et des députés corrupteurs, et vous ne tarderez pas à voir la probité publique se mettre au niveau de celle des chefs de la nation.

Dans les monarchies, les intérêts du prince sont toujours opposés à ceux des sujets; il y a lutte, ouverte ou cachée. Lorsque le prestige ne suffit plus au roi pour protéger les prérogatives du trône, il a recours aux moyens détournés: il emploie l'adresse, la fourberie, le mensonge, puis la force. Il tend ainsi à effacer chez son peuple le sentiment du vrai et du faux, du juste et de l'injuste, ces premières notions de la morale.

Il n'en est pas de même dans les Républiques; tous les intérêts sont solidaires et tendent au même but: le bien commun; or, le bien-être de tous n'est possible qu'autant que chacun combat ses mauvaises tendances pour mettre en jeu ses bons instincts.....

— 3° *Procurer à la société le bien-être matériel auquel elle a droit*, telle est l'importante question qui préoccupe maintenant tous les esprits.

Il faut pour cela organiser [illegible] sur ses véritables bases.

Cette question comprend deux parties distinctes:

En songeant seulement au bien-être des travailleurs, on n'organisera jamais le travail et on le désorganisera toujours. On le rend impossible.

En effet, qu'arrivera-t-il, dans l'état actuel du commerce et de l'industrie, si l'on augmente le salaire de l'ouvrier sans ajouter aux bénéfices des maîtres? il s'ensuivra infailliblement la nécessité d'augmenter le prix de vente ou de fermer les ateliers.

Dans le premier cas, que devient notre commerce d'exportation, et pour beaucoup d'objets, comment soutenir la concurrence étrangère?

Dans le deuxième cas, l'ouvrier est sans travail, le commerce languit, les capitaux se retirent.

Non, telle n'est pas, à mon avis, la manière raisonnable d'envisager ce problème.

Il faut remonter à la source du mal, et porter là le remède.

Le commerce languit toutes les fois qu'il y a défaut de rapport entre la fabrication et la consommation. Dans la plupart des industries [illegible] est dû à une concurrence qui ne fait que

Pour éviter une crise commerciale imminente qui frappe les maîtres pour retentir sur les ouvriers, il importe que l'État avise au plus tôt, il est nécessaire que les capitalistes aient confiance dans l'État. Il y va de l'intérêt des uns et des autres.

L'État doit de l'ouvrage à chaque travailleur; il est donc urgent qu'il ouvre le plus tôt possible des ateliers publics dirigés par lui.

Il doit protection à toutes les industries; il importe par conséquent qu'il avise au moyen d'empêcher la concurrence déloyale que font à certaines professions les objets fabriqués dans les prisons et vendus à vil prix.

Nous croyons qu'il faut faire quelque chose de plus encore: coloniser sérieusement l'Algérie devenue un département français, favoriser notre commerce d'exportation à l'aide de l'accroissement de notre marine; réviser quelques-uns de nos tarifs de douane; donner à l'agriculture toute l'importance qu'elle mérite, etc.

La propriété, qui doit être considérée comme le produit du travail, est la base de toute société bien organisée; il faut la respecter. Les impôts qu'elle supporte sont considérables; ils devront être plutôt diminués qu'augmentés. On arrivera à ce résultat à l'aide de l'*économie*.

Considérant que la bonne foi est la qualité inhérente à un gouvernement républicain, l'État doit, en cas de suppression, une indemnité préalable aux titulaires de charges publiques, loyalement achetées et transmises avec la sanction du pouvoir.

Un des beaux résultats de notre dernière révolution serait d'asseoir le budget sur d'autres bases et de dégrever le peuple d'impôts onéreux qu'il supporte injustement.

Je proposerais comme premières réformes indispensables, outre le maintien de celles qui ont déjà été prises par le gouvernement provisoire:

— La taxe uniforme des lettres.

— L'abolition de l'impôt sur le sel.

— La taxe progressive sur l'entrée des vins.

— La suppression d'un bon nombre de places créées depuis 1830 surtout, et qui sont de véritables sinécures.

— La réduction de traitement de tous les employés touchant plus de 10,000 francs par an.

— La prohibition du cumul des places, lorsque les émoluments qui y sont attachés dépasseront le chiffre total de 10,000 francs.

— L'incompatibilité des fonctions de représentant du peuple avec toute autre fonction publique salariée, celle de ministre exceptée.

Je crois, citoyens, qu'en entrant avec hardiesse dans cette voie de réformes, on parviendra bientôt, à l'aide d'un impôt proportionnel établi sur les objets de luxe, comme cela se pratique depuis longtemps en Angleterre, à un résultat si désirable, celui d'équilibrer nos dépenses et nos recettes.

Ces principes sont le résultat de convictions profondes; pénétré de leur justesse, je viens avec confiance me présenter aux collégues électoraux du département de l'Oise.

Si quelqu'un peut faire valoir vos droits avec plus de talent, personne ne saurait défendre avec plus de conviction et de dévouement la cause et l'honneur de notre belle patrie.

« Pour moi, ajoute le candidat, la république a une base inébranlable: le suffrage universel; je le maintiendrai toujours. C'est la règle d'une société démocratique. On a fait à l'exercice de ce suffrage plusieurs objections; une partie du peuple, a-t-on dit, par exemple, n'a pas la capacité, les lumières suffisantes. Mais le peuple a démontré qu'il était digne de la liberté. Si une injustice a été commise par l'ancien gouvernement en ne donnant pas l'instruction au peuple, n'ajoutons pas une autre injustice à celle-là en excluant le peuple. Je veux, en un mot, que la révolution faite *par le peuple* soit faite *pour le peuple*. Je veux la liberté, l'égalité, la fraternité, avec l'ordre. »

De nombreuses interpellations sont adressées au candidat.

On lui demande d'abord comment il entend la liberté de l'enseignement.

Il admet toutes les libertés qui sont compatibles avec l'ordre, celle de l'enseignement comme les autres, en l'entourant toutefois de garanties de la part du pouvoir. Il veut que les prêtres soient soumis aux mêmes examens que les laïques, puis au contrôle de l'université.

A cette question: s'il est partisan de la liberté des cultes? le docteur Tavignot répond qu'il entend que cette liberté soit consacrée. Il faut seulement qu'il y ait un contrôle basé sur le sens commun.

Le sens commun est relatif, dit un délégué.

« J'entends, dit le candidat, parler du sens commun français. »

Si le gouvernement, lui demande-t-on, avait une tendance à une religion d'État, quel parti prendriez-vous?

Le candidat répond qu'il est impossible que l'on puisse admettre une religion d'État, puisqu'il n'y a plus de priviléges.

du banquet qui se tient à Noailles, le 14 Novembre 1847, il réclame l'élargissement du corps électoral, l'organisation du travail pour tous et la régularisation du salaire des ouvriers.

Face à "L'Echo de l'Oise" considéré comme ministériel, "Le Progrès de l'Oise" depuis son premier numéro, daté du 12 Février 1840, sous la direction de Jules Escuyer, est le porte-parole de l'opposition de gauche. Cet hebdomadaire rend compte régulièrement des progrès et des succès remportés par les partisans de la réforme électorale et joue un grand rôle dans le succès du banquet organisé en novembre 1847 à Compiègne. A côté de personnalités nationales (Crémieux et O. Barrot) assistent à ce banquet le député Donatien Marquis, l'ancien député Barillon, conseiller général de Lassigny et plusieurs personnalités politiques du département dont Gérard de Blincourt.

LES ELECTIONS A L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE

Lorsque la Révolution éclate à Paris, les autorités locales se montrent dans un premier temps prudentes. Le 25 Février, le préfet Eugène Mancel et le maire de Beauvais font placarder sur les murs du chef-lieu du département l'affiche suivante :

"Des évènements graves viennent de se passer "à Paris. Nous devons attendre une connais- "sance plus exacte des faits qui y ont eu "lieu : mais avant tout nous devons conserver "dans le sein de notre ville l'ordre et la "tranquillité".

Le lendemain, le nouveau pouvoir est assuré à Paris, le préfet de la Monarchie de Juillet a disparu, mais le maire de Beauvais, comme beaucoup d'autres, se rallie :

"Chers Concitoyens.
"Un grand acte vient de s'accomplir : un "gouvernement provisoire est établi à Paris... "Maintenons l'ordre, soyons tous unis, c'est "le seul moyen d'arriver à constituer un "gouvernement national.
"D'après l'arrêté du gouvernement provisoire "la garde nationale et la troupe de ligne "sont les seules forces sur lesquelles repose "le maintien de l'ordre".

Dans le département, les nouvelles autorités se mettent en place. François Alexandre Barillon devient commissaire du gouvernement (préfet) (3). De nombreux maires sont révoqués ou démissionnent. L'avocat Emile Leroux devient maire de Beauvais, Pierre Devaux maire de Méru (4 Mars), Vernois, maire de Senlis (9 Mars), le tanneur Achille Baudoux, maire de Noyon (18 Mars) et Antoine Rémi Viet, maire de Compiègne (20 Mars).
Jugé trop modéré, Barillon est remplacé dès le 3 Avril par Charles Place. Cet ingénieur est l'un des signataires de l'affiche électorale du club patriotique et républicain de l'Alliance, dont le siège est rue Madame à Paris. Proche de Ledru-Rollin, ce club réunit, sous la direction d'Andryane, des catholiques républicains.
Au plan national, le suffrage universel est institué et les élections à l'Assemblée Constituante sont fixées après bien des péripéties, au 23 et 24 avril 1848. Le département de l'Oise doit élire 10 députés. Courant mars, les républicains modérés créent des comités électoraux, dans tout le département pour :

"éclairer les électeurs sur le choix qu'ils vont avoir à faire".

Mais les ouvriers ne sont pas de reste et pour appuyer leurs camarades de Paris dont le rôle a été déterminant dans la Révolution de février, ils se réunissent le 24 Mars 1848 à Beauvais sur le Jeu de Paume et, au nombre de 1000, décident de former une association:

"pour appuyer les candidatures des hommes "les plus dévoués aux intérêts de la classe "ouvrière et jeter les bases des institutions "locales qui auraient pour résultat l'améliora- "tion du sort des travailleurs".

A la tête de cette association, outre le contremaître Letemple, l'homme de lettres Anarchasis Ducrocq et l'ouvrier mécanicien Daille, on trouve le curé de la cathédrale de Beauvais, l'abbé Louis-Maximilien Gellée (4). A noter qu'un bureau de police de 12 personnes est constitué pour maintenir l'ordre dans les réunions.

La campagne électorale se déroule dans l'atmosphère d'enthousiasme et d'unité nationale qui caractérise les premières semaines de la Révolution. Lors de la session extraordinaire du conseil général, le 27 mars 1848, Barillon déclare :

"Nos ateliers ferment, nos industries sont paralysées, la consommation qui déjà s'était

---

(3) Avocat, né à Paris, il a été député de la gauche dynastique pour le département par deux fois (1837-1839 et 1842-1846)
(4) Né en 1798. Curé de la cathédrale de 1834 à sa mort en 1854.

"ralentie et n'offrait plus de débouchés suffi-
"sants, est aujourd'hui complètement arrêtée,
"et les nombreux ouvriers attachés ordinaire-
"ment à nos fabriques sont menacés de toutes
"les horreurs de la misère ..."

Ce triste bilan amène des solutions originales :

"Il faut, et dans un bref délai leur offrir,
"par le travail, le moyen de gagner leur
"vie, celle de leur famille et les sauver
"du besoin. C'est un devoir pour tous les
"citoyens de venir largement, généreusement
"au secours des classes ouvrières par l'exécu-
"tion de grands et sérieux travaux d'utilité
"publique, qui offrent à la bourse commune
"une compensation réelle des sacrifices qu'elle
"se sera imposée ..."

Aussitôt une commission composée de 8 membres, deux par arrondissement, se penche sur le problème du financement. Elle propose une imposition de 8 centimes supplémentaires et se déclare favorable :

"à un vote immédiat qui doit témoigner
"toutes les sympathies du conseil pour les
"travailleurs que la crise financière laisse
"sans ouvrage".

Elle demande enfin l'organisation du plus grand nombre possible d'ateliers, proches des centres urbains et où les travaux soient accessibles à toutes les professions. Nous avons relevé l'existence d'ateliers communaux à Hermes, Chantilly, Breteuil, Compiègne et Beauvais. (5) Mais cette liste n'est, sans aucun doute, pas limitative.
Chaque commune ou presque plante son arbre de la liberté. A Beauvais, la cérémonie se déroule le 31 Mars, en présence du Maire, de Gellée, de l'évêque et du commissaire du gouvernement provisoire. Le dimanche 2 avril, en présence du maire, Duvivier, de la garde nationale et des fonctionnaires publiques, le curé de St Samson bénit l'arbre planté sur la place du Puits du Fer à Clermont. La fête est particulièrement grandiose à Liancourt. (6)

"La commune de Liancourt a célébré d'une
"manière digne de son antique patriotisme
"la plantation d'un arbre de la liberté. Dès
"midi, plus de 150 drapeaux flottaient aux
"croisées des maisons : la chaumière, aussi
"bien que la maison du riche, était pavoisée.
"A deux heures, un nombreux cortège composé
"du corps municipal, de la garde nationale,
"très nombreuse, musique en tête est parti
"de la mairie pour aller chercher le clergé.
"Le curé de Liancourt a fait la bénédiction
"de l'arbre en français et entonné le Te
"Deum. Après le Te Deum, ce digne ecclésias-
"tique a prononcé une ode à la liberté qui
"a été unanimement applaudie, et Mr Desprez,
"adjoint au maire, a prononcé un chaleureux
"discours qui a été suivi de nombreux cris
"de Vive la République. Le soir, il y a eu
"bal gratis et un grand nombre de maisons
"étaient illuminées".

Pour ces premières élections faites au suffrage universel, de nombreux candidats sollicitent les suffrages de leurs concitoyens. (56 candidatures, si on en croit le Journal de Clermont du 21 avril 1848). La multitude des candidatures, leur diversité, rendent impossible la formation de listes ayant un programme cohérent et une couleur politique bien tranchée.

Tous les candidats s'affirment républicains, sauf De Plancy, sous-préfet de Clermont pendant 10 ans sous la Monarchie de Juillet; qui a le courage d'affirmer le contraire lors d'une réunion électorale à Clermont le 28 Mars. Les programmes sont plus ou moins vagues et plus ou moins fournis. Parmi les candidats, on relève les noms des anciens députés Barillont, D. Marquis et Mornay, du maire de Beauvais Emile Leroux, des conseillers généraux Flye (7), Désormes (8). Le comité des travailleurs soutient pour sa part une liste composée de Gellée, Jean Biet, Lagache, Dupont-White, Gérard et Andryane. Liste hétéroclite dans sa composition sociale : Jean Biet est contremaitre à Montataire, Célestin Lagache est maire de Courcelles, Gérard est cultivateur à Blincourt, Alexandre Andryane est un ancien condamné à mort en Italie qui a vécu dans les années 20 avec Buonarotti, quant à Dupont-White, ancien avocat au conseil d'état, il est membre de la commission du gouvernement pour les travailleurs qui siège au palais du Luxembourg. Ceci explique sans aucun doute pourquoi il présente le programme le plus avancé et le plus complet. Il est partisan de la nationalisation des chemins de fer, des canaux et des mines :

"l'expérience apprend, en effet, que les
"services ou les produits des industries mono-
"polisés par l'état, sont meilleur marché

---

(5) A Beauvais, la municipalité emprunte à cet effet 17.000 F et prélève 3000 F sur ses fonds libres.
(6) Le Journal de Clermont. 14 avril 1848
(7) Laurent Cyprien Flye est né en 1785, notaire honoraire et conseiller général de Beauvais.
(8) Desormes, Charles, né en 1777 à Dijon, a fondé en 1804 à Verberie une fabrique de produits chimiques, il est conseiller général de Pont Ste Maxence

"que ceux de l'industrie privée ; que les "travailleurs sont mieux traités par l'état "que par les capitalistes ; qui enfin si l'état "fait des bénéfices c'est au profit de la "communauté toute entière et à la décharge "des contribuables".

La candidature de l'ouvrier Albert, originaire de Bury et membre du gouvernement provisoire, est avancée mais son intention de choisir la Seine en cas de double élection décourage ses amis.
Suivant en cela les résultats enregistrés dans le reste du pays, les élections d'avril 1848 se marquent dans l'Oise par une participation massive. Pour 116.000 électeurs inscrits, on dénombre 98.946 votants (85,3 %). Les dix élus sont des républicains modérés et certains ne se sont ralliés à la République que depuis peu.

Barillon obtient un triomphe avec 92.000 suffrages et se place en tête de tous les candidats. Sont élus avec lui : Donatien Marquis (82.000 V), Leroux (77.000 V.), Lagache (77.000 V.), Gérard (66.000 V.), Mornay (57.000 V.), Desormes (54.000 V.), Flye (53.000 V.), Sainte-Beuve (48.000 V.) et Tondu de Metz (45.000 V.) . Parmi les battus viennent ensuite Mouchy (41.301 voix), Morin (33.484 V.), Daudin (32.692 V.) Turck (26.089 V.) Gellée (24.141 V.), De Plancy (23.783 V.), Biet (16.330 V.) , Armand de Melun (13.086 V.), Andryane (11.110 V.) et Pommery (6.958 V.).
Les électeurs ont récompensé des hommes qui menaient depuis longtemps le combat contre la monarchie de Juillet mais ils ont surtout voté pour des hommes déjà en place. La Révolution de février ne se traduit pas dans le département par un renouvellement du personnel politique.

LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Lors des journées de juin, plusieurs communes du département envoient des détachements de la garde nationale (9) pour sauver la République menacée par "l'anarchie" et quelques jours après arrivent, surtout dans le Sud du département, les premiers ouvriers chassés de Paris par les fermetures des ateliers nationaux.

Durant l'été, se déroulent les élections locales (municipales et cantonales). Elles se traduisent elles aussi par une certaine stabilité du personnel politique. Le suffrage universel maintient à leur poste, la moitié des conseillers généraux et la proportion est encore plus élevée lors des municipales. Sur 681 maires, 398 sont réélus (58,4 %). Proportion importante surtout si on considère que nombre de sortants ne se sont pas représentés devant les électeurs et n'ont donc pas pu être désavoués. La proportion varie suivant les cantons. Les communes des cantons de Chaumont, Froissy, Saint-Just en Chaussée, Attichy, Compiègne, Ressons, Betz et Nanteuil-le-Haudouin restent plus de 70 %, fidèles à leur maire. En revanche, les communes des cantons de Breteuil, Méru et Ribécourt ne réélisent que le tiers des maires élus au suffrage censitaire. On doit cependant constater que la situation varie énormément d'un canton à l'autre et donc qu'il n'existe aucune explication globale.

L'ordre rétabli à Paris favorise une certaine reprise économique. Elle est sensible à Beauvais où les fabriques de draps et de couvertures reprennent tous les ouvriers, il en est de même pour les fabriques de passementerie qui rappellent une partie de leurs ouvriers. "Le Bien Public" qui livre cette information, en septembre, conclut :

"Encore quelques jours d'ordre et d'union "et le commerce, favorisé par la paix, ramè-"nera le bonheur et l'aisance".

Toutefois, le phénomène de reprise n'est pas général :

"Les travailleurs sans occupation sont nom-"breux à Chantilly ; le chômage des usines, "l'impossibilité de chercher au loin du travail "font une position inquiétante pour les ou-"vriers sédentaires". (10)

Lors des présidentielles qui se déroulent le 10 décembre 1848, cinq candidats briguent les suffrages des électeurs : Louis-Napoléon Bonaparte ; le général Cavaignac républicain modéré, qui, en juin 1848, a sauvagement "sauvé le pays de l'anarchie" ; Ledru-Rollin, radical qui réclame du socialisme ; Raspail, porte-parole officiel des socialistes et le poète Lamartine, ancien membre du gouvernement provisoire. La mauvaise conservation de la presse locale pour cette période ne nous permet pas de suivre correctement le déroulement de la campagne. Une affiche placardée sur les murs de Compiègne annonce que toute la députation départementale soutient la candidature du général Cavaignac

---

(9) Beauvais, Compiègne, Attichy, Tracy, Carlepont, Creil, St Just, Maignelay, Breteuil, Ribécourt, Pont Ste Maxence, Verberie, Crépy en Valois, Gournay, Bresles, Nanteuil le Haudouin, Guiscard.
(10) Le Journal de l'Oise 28 Septembre 1848

qui reçoit aussi l'appui de Viet, maire de de Compiègne, Damainville, maire de Crépy-en-Valois, du "Progrès de l'Oise" et du "Bien Public de l'Oise". "L'Echo de l'Oise", pour sa part, se range résolument derrière la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte et attaque les députés qui :

"finiront peut être par comprendre qu'ils "ne représentent plus la chambre que leurs "opinions personnelles et que leur mandat "n'est plus maintenant légitimé par la sanction "de leurs concitoyens". (11)

Les conseillers généraux De Plancy (Clermont) et Frary (Attichy) apportent eux aussi leur soutient au neveu de l'empereur. (12)
Les résultats des élections présidentielles sont la première approche de l'histoire politique départementale (voir Carte I).

Louis-Napoléon Bonaparte arrive largement en tête avec 85.830 voix (86,2 % des votants). Ce score est nettement supérieur à celui qu'il enregistre au niveau national (74,2%). L'Oise est d'ailleurs l'un des 34 départements, où le neveu de l'Aigle franchit la barre des 80 %. Le nouveau Président de la République dépasse sa moyenne départementale dans tous les cantons du Nord, du Nord-Est et Nord-Ouest. Ribécourt (94,8 %) et Guiscard (94,4 %) sont les cantons les plus bonapartistes. En revanche, il est "faible" dans le centre et le Sud-Est du département même si c'est dans le canton de Beauvais qu'il obtient son plus mauvais résultat (65,5 % seulement).

Cavaignac obtient 12.152 voix (12,2 %). Il réalise ses meilleurs scores là où Louis-Napoléon Bonaparte n'a pas triomphé : à Beauvais (31,7 %), Senlis (21,8 %), Méru (19,5 %) et Pont Sainte-Maxence (19 %). Ledru-Rollin ne recueille que 945 voix (0,9%) et dépasse 1 % dans 10 cantons dont Mouy (5,6 %), Méru (2,6 %) et Liancourt (2 %). Raspail avec 345 voix ne représente que 0,3 % des suffrages exprimés mais il obtient 4,5 % à Méru (où il distance Ledru-Rollin) 1,5 % à Noailles (où il distance aussi Ledru-Rollin) et 1 % à Attichy. A propos de ce dernier canton tous les rapports du sous-préfet de Compiègne dénoncent la commune de Pierrefonds comme la plus agitée et la plus mauvaise de l'arrondissement. "Les meneurs de cabaret qui prêchent le socialisme" dénoncés par le sous-préfet, sont Léon Caboche et Jean-Baptiste Lamidiaux. Le premier est officier de santé, le second charpentier. Tous les deux seront arrêtés au lendemain du coup d'état du 2 décembre 1851. Léon Caboche sera déporté puis grâcié et Lamidiaux mourra en Algérie en septembre 1852 (13).
Si l'appui des ruraux explique en grande partie le succès de Louis-Napoléon Bonaparte, il n'explique pas tout : les cantons du Valois en sont la preuve. Là, comme à Compiègne, il faut faire intervenir l'implantation des monarchistes de toutes tendances qui préfèrent parfois s'abstenir ou même voter Cavaignac. En revanche, à gauche, les choses sont claires; Méru, Noailles, Mouy et dans une moindre mesure Liancourt apparaissent déjà comme les cantons rouges du département.
Les élections législatives de 1849 viennent confirmer cette première tendance.

LES ELECTIONS LEGISLATIVES (Mai 1849)

La fièvre révolutionnaire est retombée au printemps 1849 lorsque se déroulent les élections législatives. Un an auparavant, tous les candidats se proclamaient républicains désormais ils sont tous de fervents défenseurs de l'ordre :

"Dans toutes les circonstances où l'ordre "a été mis en question, il a trouvé en moi "un partisan dévoué". (14)
"Je veux la liberté, mais non la licence. "Je veux l'ordre sans lequel point de vérita-"ble liberté.
"Je veux un pouvoir fort, sans lequel l'ordre "ne peut être efficacement maintenu" (15)

Jusqu'à Alexandre Andryane, l'ancien compagnon de Buonarotti, qui s'est assagi en vieillissant et qui retrouve à Orry la Ville l'atmosphère bourgeoise de la famille dont il est issu. Il déclare dans sa profession de foi:

"Est-il besoin de vous affirmer maintenant "que les doctrines, que les actes attentatoi-"res aux droits de la famille et de la propriété, n'ont pas d'adversaire plus décidé que "moi, et que je combattrai partout et toujours "le désordre et l'anarchie avec autant d'éner-"gie que je les ai combattus ? ..."

D'autres candidats se réclament ouvertement du vainqueur du 10 décembre. C'est le cas de Henri de l'Aigle :

---

(11) L'Echo de l'Oise 8 décembre 1848
(12) Pour De Plancy "Le vote du 10 décembre a sauvé la France en appelant au pour l'héritier du plus grand nom des temps modernes " (Profession de foi, 1849)
(13) A.D.Oise - Prisonniers politiques - I Y 704
(14) Profession de foi de E. Leroux
(15) Profession de foi du Duc de Mouchy

"J'ai voté, le 10 décembre dernier, pour "Louis-Napoléon Bonaparte, dont la nomination "m'a paru, ainsi qu'à vous, le gage du retour "vers l'ordre".

La campagne de la droite laisse cependant percer une certaine inquiétude. "Les rouges" ne sont pas totalement anéantis.
Fin avril, le conseil général, ou plus exactement, une partie du conseil général, se réunit à Paris et dresse une liste de candidats qu'il propose aux électeurs.
Démarche originale mais condamnée par le préfet, "L'Echo de l'Oise" (16) et de nombreux autres candidats.

Cette liste comprend Barillon, Gérard, Leroux, Mornay et Sainte-Beuve, représentants du peuple, auxquels on adjoint Théodore Lemaire, président du Conseil Général et maire de Nanteuil-le-Haudouin ; De Plancy, sous-préfet de Clermont sous la Monarchie de Juillet et Conseiller Général de Clermont depuis l'été 1848, et le duc de Mouchy, conseiller général de Méru (17).
Le programme de cette liste est simple:

"Il s'agit de consolider le pouvoir du prési-"dent ... de sauver la famille, la propriété "et le travail mis en péril par les monta-"gnards socialistes".

Cette liste apparait très vite comme la seule capable de barrer la route aux "democ. soc." et de faire taire les querelles qui divisent les partisans de l'ordre. "L'Echo de l'Oise" qui condamne dans un premier temps violemment cette liste s'y rallie très vite:

"Nous avons de toutes nos forces demandé "la ***reconciliation des partis honnêtes*** *pour "ne plus former qu'un grand parti national... "Nous ne devons plus avoir qu'un seul but "aujourd'hui fermer l'abime des révolutions, "fortifier le principe de l'élection du 10 "décembre". (18)*

En effet, les "démoc-soc" s'agitent dans le département depuis mars. Le 2 avril un imprimé attaquant le Maréchal Bugeaud est saisi à Pierrefonds ; le 18 avril, des publications socialistes sont répandues à Pierrefonds (encore). Le 2 mai, les "démoc-soc" se réunissent salle de la grille à Beauvais et le 6 mai des banquets socialistes se déroulent à Méru, Ressons et dans un pré de Villers-Saint-Lucien. C'est à Mouy que l'agitation est la plus sensible et le commissaire de police met en cause le fils du maire Baudon. Ce jeune homme n'est autre que le père du futur député radical de la IIIe République. Le canton de Mouy élira d'ailleurs l'année suivante un socialiste au conseil général. Il s'agit du pharmacien Th. Moison que nous retrouverons lui aussi à la tête du parti radical au début de la IIIe République.

La liste d'extrême-gauche est emmenée par A.Joseph Dijon, clerc de notaire de Mouy où il exerçait la profession de serrurier avant février. (19) Elle comprend Pierre Joigneaux, représentant du peuple de la Côte d'Or qui siège à l'extrême gauche; Charles Place, ouvrier commissaire de la République (avril-20 mai 1848) ; Auguste Legrand, comptable compiègnois de 37 ans; Bellard, menuisier à Crépy-en-Valois ; Tavignot, médecin à Saint-Just en Chaussée; Vatripon qui se dit journaliste et surtout Germain Bellanger, médecin qui réside à Senlis depuis 1832 et qui a derrière lui plusieurs condamnations à des peines de prison ou à des amendes pour son républicanisme et ses idées sociales avancées (20)

Entre la liste modérée du conseil général et la liste de la Montagne des candidats isolés tentent leur chance. Signe des temps ce sont les héritiers des grands noms du département. La Rochefoucauld, L'Aigle ou des républicains de longue-date écartés par le conseil général : Daudin, Lagache, Désormes et Marquis auxquels il convient d'ajouter le général Changarnier, soutenu par une personnalité de l'arrondissement de Senlis de Pontalba.

Les résultats font apparaître une diminution considérable du nombre des votants (moins 22.000 par rapport à avril 1848). La liste soutenue par le conseil général est élue dans sa totalité. Le premier élu Mornay obtient 52.998 voix (70,9 %) et le dernier Lemaire 30.370 (40,6 %). Elle distance largement la liste d'extrême gauche qui obtient entre 16.512 voix (Bellanger) et 12.498 voix (Tavignot). Entre s'intercallent Lagache (19.081 voix) et le Marquis de l'Aigle (16.996). Les représentants sortants Marquis (14.985 voix) et Desormes (8.202 voix) sont largement

---

(16) L'Echo de l'Oise 1 Mai 1849
(17) Membre du Conseil d'administration de plusieurs sociétés de chemin de fer, dont, les chemins de fer du Nord, il en a démissionné le 16 Mars 1849.
(18) L'Echo de l'Oise 18 Mai 1849.
(19) Déporté en Algérie en 1859, gracié en 1853, il retourne en Algérie où il meurt. Il est alors présenté comme mégissier.
(20) Il est condamné en déc.1848, par défaut, a un an de prison "pour délits d'excitation à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres".

distancés ainsi que La Rochefoucauld (9.279 voix). (21)
La liste d'extrême gauche arrive en tête dans le canton de Méru (48,4 %) et dans celui de Mouy (44,1 %) et obtient des résultats satisfaisants à Noailles (23,9 %), Ressons sur Matz (24,6 %), Breteuil (25,5 %), Liancourt (31 %) et dans tout l'arrondissement de Senlis (Betz 32,1 %, Creil 31 %, Crépy en Valois 26,6 %, Neuilly en Thelle 28,5 % et Senlis 23,1 %. (Voir Carte II).

L'énumération de ces cantons met en valeur l'importance de l'électorat ouvrier pour l'extrême gauche. Toutefois, le Valois apparait une nouvelle fois en dehors du champ d'influence des partisans de l'ordre. L'implantation des monarchistes ne peut cette fois fournir une explication. Celle-ci réside ailleurs c'est-à-dire dans l'existence dans cette région d'une tradition démocratique et sociale vivace depuis la Révolution Française et d'un prolétariat agricole agité et puissant. Régulièrement la période des moissons est troublée par des mouvements de grève. C'est encore le cas en 1848 et parmi beaucoup d'autres témoignages nous avons relevé celui-ci :

"Les moissonneurs employés sur le territoire "de la commune de Rully ont repris leurs "travaux depuis 24 Heures. Leur fermentation "est calmée, et la tranquillité règne dans "cette commune, ainsi que dans celles environ-"nantes où quelques symptômes de désordres "paraissaient à craindre si la collision des "moissonneurs de Rully n'avait pas été réprimés "immédiatement". (22)

Une constatation s'impose ; en mai 1849, la liste d'extrême-gauche reçoit les suffrages des milieux populaires (ouvriers des fabriques et ouvriers agricoles).

LES PLEBISCITES

Victorieuses sur le plan national aussi, les forces de l'ordre social reprennent la direction politique du pays même si l'unité de façade se fissure de plus en plus souvent.

"Le Bien Public de l'Oise", dont les positions sociales étaient pourtant bien modérées, et qui avait été fondé au lendemain de la Révolution de février, disparait quelques mois après les élections législatives. "Le Progrès de l'Oise" reste seul à défendre les acquis de la Révolution et à s'inquiéter de l'action des nouveaux gouvernants. Témoin cet article du propriétaire du journal Jules Escuyer, paru peu de temps avant le 2 décembre 1851 :

"La réaction fut prudente dans ses attaques, "nous l'avouons. Elle laissa la République "élaborer, discuter, promulguer à l'aise sa "Constitution. Mais quand la constitution "fut faite, elle se dit qu'il était temps d'agir, "et elle se mit à l'oeuvre. Le premier assaut "qu'elle tenta, fut l'assaut de la présidence... "la réaction tenta un nouvel assaut, ce fut "cette fois contre la constitution elle-même".

Toutefois il serait hasardeux de conclure à l'écrasement du mouvement populaire. Les rapports de police signalent régulièrement des réunions et des manifestations socialistes, ainsi fin décembre 1849, à Clermont, Bellanger et d'autres socialistes se réunissent pour créer un journal qui ne verra jamais le jour. En 1850, à la suite du décès du conseiller général, les élections du canton de Mouy choisissent pour lui succéder le pharmacien Théophile Moison. Pourtant peu à peu les esprits se calment et la Révolution de février s'efface dans la mémoire des oisiens.

En pleine campagne en faveur de la révision de la Constitution, Louis-Napoléon Bonaparte vient à Beauvais pour les fêtes de Jeanne Hachette (6 Juillet 1851). Le 2 décembre suivant il résout par un coup d'état la crise institutionnelle.
Le rapport de gendarmerie daté du 4 décembre 1851, note :

"Il résulte des rapports de la gendarmerie "à la date du 3 au soir, que la tranquillité "la plus parfaite règne sur tous les points "du département : les populations ont appris "les nouvelles de Paris avec le calme de "l'étonnement, aucun symptôme d'improbation "ne s'est manifesté relativement aux actes "du gouvernement qui sont accueillis partout "assez favorablement : les cantons les plus "turbulents sont aussi paisibles que les autres "contrées. Les endroits traversés par les "chemins de fer apprennent avec satisfaction "que Paris jouit de la plus grande tranquillité.."

Le rapport mentionne ensuite les points du département où les mesures de sécurité sont renforcées : Creil, Senlis, Beauvais et surtout Mouy où

"les sieurs Dijon et Moison péroraient et "disaient que ce coup d'état amènerait la "guerre civile, leurs déclarations n'ont produit "aucun effet sur les groupes qui se sont

---

(21) Le département n'a le droit cette fois qu'à 8 députés. Flye n'a pas fait acte de candidature.
(22) Série M. Rapports de gendarmerie 1841-1860 ; rapport du 29 juillet 1848.

"paisiblement dissipés après la première "curiosité satisfaite". (23)

Les rapports des jours suivants constatent eux-aussi le calme qui règne partout. Mais l'optimisme de rigueur est toujours tempéré par la crainte de l'apparition d'une opposition vigoureuse au coup d'état.

Le 5, des troupes stationnées à Senlis sont envoyées à Montataire ; le même jour Moison, qui revient de Paris, est arrêté à Clermont où "il pérorait de manière à alarmer la population". Il est libéré le lendemain avec "injonction de ne plus parler en public" ; le 7 des inscriptions sont signalées à Senlis, à Autrêches et à Beauvais.

Les arrestations et les révocations qui suivent le coup d'état ne sont accompagnées d'aucun mouvement hostile. Il serait trop long de citer tous les maires révoqués, citons cependant Baudon, maire de Mouy, Viet Maire de Compiègne et son adjoint François. De la même façon il serait fastidieux de dresser la liste des individus arrêtés, nous verrons par la suite ceux, moins nombreux, qui ont été condamnés. Signalons cependant les arrestations les plus spectaculaires : l'ancien conseiller général et maire d'Auneuil Dumont; Léon Caboche ; Dijon et Bellard candidats en 1849 et surtout Théophile Moison arrêté à Mouy le 8 décembre ; arrestation :

"qui a produit une certaine agitation : un "rassemblement à environ 200 ouvriers parais- "sant hostiles s'est formé : la gendarmerie "de Mouy et Liancourt a été obligée de "disperser ce rassemblement. Elle a opéré "l'arrestation de 3 individus ; les enfants "qui travaillent aux fabriques paraissent "disposés au désordre. Les fabricants n'ont "pas laissé sortir les ouvriers des ateliers "à une heure comme c'est l'usage, et ce, "en raison des circonstances". (24)

"Le Progrès de l'Oise" est suspendu le 4 décembre et ce pendant deux semaines. Il reprend sa parution le 17 décembre.
Barillon, Lemaire et Emile Leroux qui avaient été arrêtés à la mairie du X arrondissement avec 200 de leurs collègues et conduits au quai d'Orsay sont remis en liberté le 5 décembre. A son retour dans le département Lemaire démissionne de la mairie et du conseil général. Il n'en sera pas moins un an plus tard candidat officiel de l'empire.

En revanche, le duc de Mouchy est nommé membre de la commission consultative et dans "L'Echo de l'Oise" du 26 décembre 1851 justifie son acceptation :

"Si le Président de la République ne sort "pas victorieux du combat, s'il ne parvient "pas à purger le sol de la France de ces "sociétés secrètes au face desquelles il n'y "a pas de gouvernement possible, nous serons "livrés à cette hideuse démagogie".

On retrouve ici les préoccupations qui sont celles de Montalembert qui dans un texte célèbre justifie son soutien à Louis-Napoléon Bonaparte :

"Votez pour Louis-Napoléon Bonaparte, ce "n'est pas approuver tout ce qu'il fait, c'est "choisir entre lui et la ruine totale de la "France. Voter contre Louis-Napoléon Bona- "parte c'est donné raison à la Révolution "Sociale".

Lors du plebiscite des 20 et 21 décembre 1851, peu nombreux sont les oisiens qui donnent raison à la Révolution sociale. 103384 électeurs (95,7 %) apportent leur soutien au président de la république et 4.589 refusent d'entériner le coup d'état. Seul le canton de Mouy maintient son opposition intransigeante au bonapartisme (20 % de non). Les cantons les moins favorables à Louis-Napoléon Bonaparte sont les cantons ouvriers (Noailles, Compiègne, Senlis et Clermont). Mais les cantons ruraux apportent leur soutien massif au futur empereur : Guiscard 99,3 % ; Le Coudray St Germer 99,2 % ; Froissy 99,2%; Marseille-en-Beauvais, Formerie 99 %. Les cantons du Valois eux mêmes se prononcent pour le "oui" à plus de 96 %.

Il est désormais clair que tous les symbôles de la 2ème République doivent disparaitre. "L'Echo de l'Oise" s'en rejouit :

"L'arbre de la liberté qui déparait la belle "place du château de Compiègne et l'arbre "de la liberté qui se trouvait dans la gare "du chemin de fer ont été abattus par les "ordres de l'autorité. On efface partout "les inscriptions révolutionnaires qui nous "rappelaient les saturnales tumultueuses "du gouvernement provisoire, mais bien des "familles, aujourd'hui réduites à la misère, "n'oublieront jamais la date lugubre de 1848" (25)

D'autres le déplorent :

---

(23) Série M - Rapports de Gendarmerie 1841-1860. rapport du 4.12.1851
(24) Série M - Rapports de gendarmerie 1841-1860; rapport du 8.12.1851
(25) L'Echo de l'Oise 13 Janvier 1852

"Toi que l'on admirait, tu n'es donc plus "qu'un songe, ceux qui t'ont fait planter, "étaient hommes de coeur, Arbre de la Liber- "té, n'étant plus qu'un mensonge. Tu viens "d'être arraché par la main d'un voleur".

Tel est le texte retrouvé inscrit sur un, piquet, planté le lendemain de son enlèvement, à la place de l'arbre de la Liberté de Nanteuil-le-Haudouin. (26)

Désormais de nouveaux symbôles s'imposent ou sont imposés. Les élus et fonctionnaires se doivent de prêter serment de fidélité prévu par l'article 14 de la Constitution. Les récalcitrants sont révoqués sur le champ. C'est le cas le 26 mai 1862 de 3 conseillers généraux, le Marquis de Mornay, le Comte de l'Aigle et Viet. Dans l'arrondissement de Beauvais 35 conseillers municipaux sur 2.651 refusent de prêter serment (1,3 %), parmi eux des nobles légitimistes (Comte de la Ferronays et Marquis de Kergorlay). Dans l'arrondissement de Clermont, la proportion est légèrement supérieure (35 sur 1853 soit 1,8 %), mais à Mouy le conseil municipal a déjà démissionné. Dans l'arrondissement de Compiègne, les monarchistes ont entraîné dans leur sillage de nombreux opposants, 5 conseillers municipaux de Carlepont ont démissionné. 38 conseillers municipaux sur 1.736 au niveau de l'arrondissement, refusent de prêter serment. La proportion atteint donc 2,2 % ; elle est de 3,6 % dans l'arrondissement de Senlis (46 refus sur 1260). Dans cet arrondissement le poids des nobles légitimistes est très sensible.

Ce mouvement, certes restreint mais réel, explique sans aucun doute les craintes des autorités locales à la veille du plébiscite de novembre 1852 qui doit légaliser l'empire.

Les légitimistes, localement bien implantés, et l'extrême gauche appellent à l'abstention. Les appels du Comte de Chambord et de Victor Hugo sont saisis en grand nombre dans tout le département. Le préfet insiste; le nombre de votes négatifs sera moins significatif que celui des abstentions d'où la nécessité pour les autorités communales d'encourager les administrés à voter.

Les craintes des autorités sont justifiées même si les résultats de novembre 1852 ne prennent pas l'allure de catastrophe, il s'en faut d'ailleurs de beaucoup. Le nombre des suffrages exprimés diminue de 3600. "Oui" (100.986) sont en diminution de 2.400 unités. Les "non" passe de 4589 à 3374, les opposants se sont donc réfugiés dans l'abstention alors qu'on note un transfert complexe des votes positifs de 1851 vers les votes négatifs de 1852. Les cantons d'Attichy, Crèvecoeur et Froissy se prononcent à plus de 99 % en faveur de l'empire. Un seul canton apporte moins de 90 % de ses voix à Bonaparte, il s'agit de celui de ... Mouy (87,8 %). Dans ce canton, le nombre des suffrages exprimés chute de 10 %, les votes positifs diminuent d'une cinquantaine mais les votes négatifs passent de 395 à 225, les opposants se sont abstenus.

Avant de conclure, dressons le bilan de la répression qui suit le coup d'état du 2 décembre 1851. Les statistiques officielles (27) dénombrent 47 détenus et condamnés politiques. Ce chiffre est inférieur aux arrestations. Nombre de personnes ont été libérées après enquête sans être passées en jugement. La moitié des condamnés ont été "transportés en Algérie" ; 6 ont été expulsés en Belgique et 8 internés, 1 seul (Dolivier J.François) est envoyé à Cayenne. Lorsque cette statistique est établie en 1859, 24 ont déjà été graciés et 6 sont décédés. 13 de ces condamnés sont originaires de l'arrondissement de Senlis, 12 de celui de Clermont, 11 de celui de Beauvais et 5 de Compiègne.

Deux catégories sociales dominent : les ouvriers 20 (dont 3 manoeuvres) et les professions libérales 8 (dont 2 vétérinaires, 1 pharmacien, 1 médecin et 1 officier de santé); 6 commerçants, 2 propriétaires et 1 instituteur, 1 rentier, 1 entrepreneur et 1 commis viennent compléter la liste car nous ne connaissons la profession que de 40 personnes.

---°°°---

La modération politique des électeurs du département de l'Oise qui est une constante dans l'histoire du département depuis 150 ans se manifeste donc dès les premières occasions offertes au suffrage universel pour se prononcer. Les extrémistes de gauche, comme ceux de droite, perdent au profit des modérés leurs électeurs dès que leur succès risque d'aboutir à des modifications profondes. L'électeur s'enflamme rapidement mais se déjuge tout aussi rapidement.

Il n'en reste pas moins, comme nous avons pu le constater, que la carte politique se met en place dès 1849, les modifications apportéees depuis sont minimes. Il n'en reste pas moins non plus qu'on peut là encore

---

(26) Lettre du sous-préfet de Senlis 31.1.1852

(27) AD - 1-Y-704

s'interroger sur l'influence de Paris dans la vie politique du département.

Mais pour éclairer plus sûrement les résultats électoraux de la IIe République dans le département il reste à en étudier l'histoire économique et sociale.

P.S. Signalons l'existence d'une brochure éditée par le C.D.D.P. intitulée "La Révolution de 1848 dans l'Oise".

Cette brochure regroupe 24 photocopies de documents d'archives sur la IIe République dans le département.

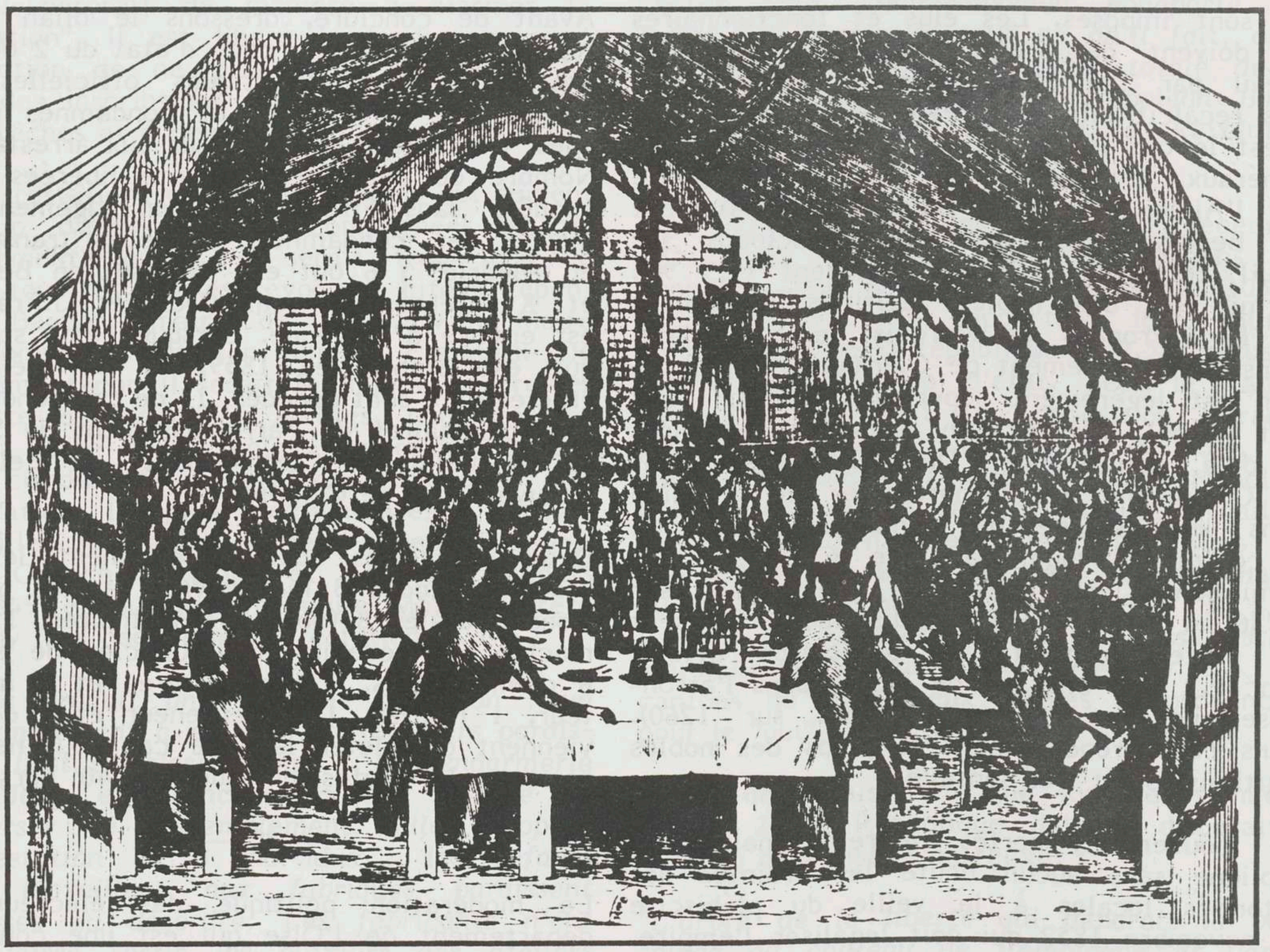

Banquet réformiste à Soissons en mai 1847
(Gravure B.N.)

LISEZ

L ' H I S T O I R E , REVUE MENSUELLE

(PUBLIEE PAR LE SEUIL / LA RECHERCHE)

Le n° 15 F dans les kiosques. Abonnement mensuel : 140 F
(2 ans : 260 F)

S'adresser à l'Histoire - 57, rue de Seine - 75006 PARIS

SOUS-PREFECTURE DE COMPIEGNE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ. EGALITÉ. FRATERNITÉ.

PROCLAMATION

Citoyens,

La lutte que la brave Garde nationale parisienne soutient depuis trois jours contre des fauteurs de désordre qui veulent profiter des embarras inévitables dans l'établissement d'un Gouvernement nouveau pour saper les bases fondamentales de la société, touche à son terme. Partout nos frères de Paris, bravement secondés par la troupe de ligne et les corps spéciaux, ont repoussé l'émeute. Sans aucun doute, nous apprendrons dans quelques heures que force est restée à la cause de l'Ordre, qui est en même temps celle de la Liberté. Nous avons pris des mesures pour que des nouvelles positives nous parviennnent régulièrement. Nous n'attendrons pas un instant pour vous faire connaître ces nouvelles quand elles nous arriveront. Dès maintenant, nous sommes heureux de pouvoir vous rassurer sur le sort des détachements qui sont partis de l'arrondissement. Le premier détachement, parti hier à trois heures, a passé la nuit à Saint-Denis; il n'a dû entrer dans Paris que dans la matinée, et nous sommes à peu près assurés maintenant que nous n'aurons à déplorer la perte d'aucun des nôtres. Quant aux détachements partis plus tard, les uns sont à peine arrivés aux portes de Paris, les autres sont en marche. Du reste, la force qui se groupe autour de Paris, arrivant des divers points de la France, est tellement imposante, que, par sa présence seule, elle a dû, nous en sommes persuadés, faire cesser le feu des insurgés.

Salut et Fraternité.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Compiègne,

F. D.-BORNIER.

Compiègne, ce 25 juin 1848, 4 heures du soir.

Compiègne — Imprimerie de J. Escuyer.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES DE DECEMBRE 1848

Voix de Louis Napoléon Bonaparte

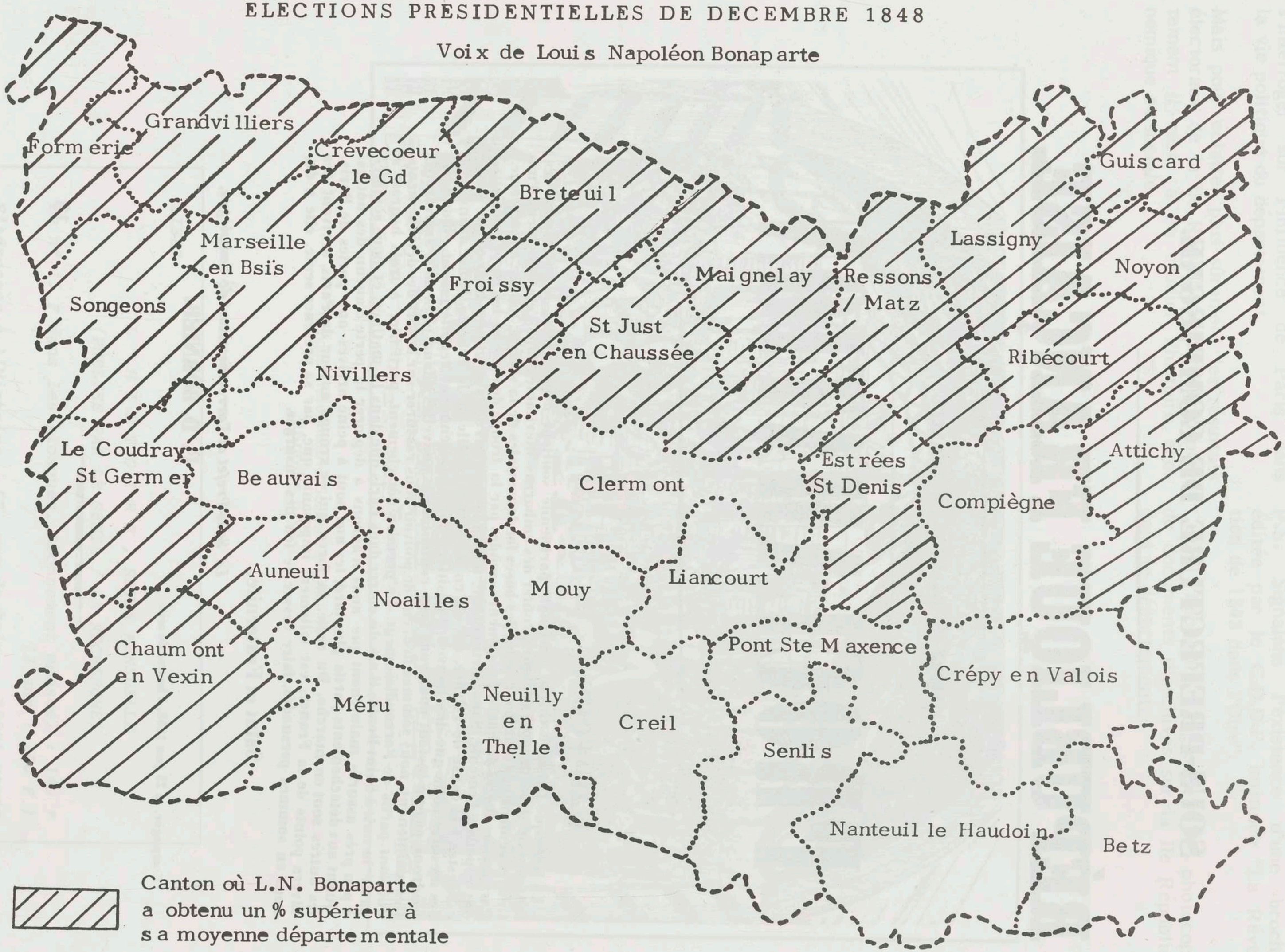

VOIX DE L'EXTREME GAUCHE AUX LEGISLATIVES DE 1849

(% de voix par rapport aux exprimées)

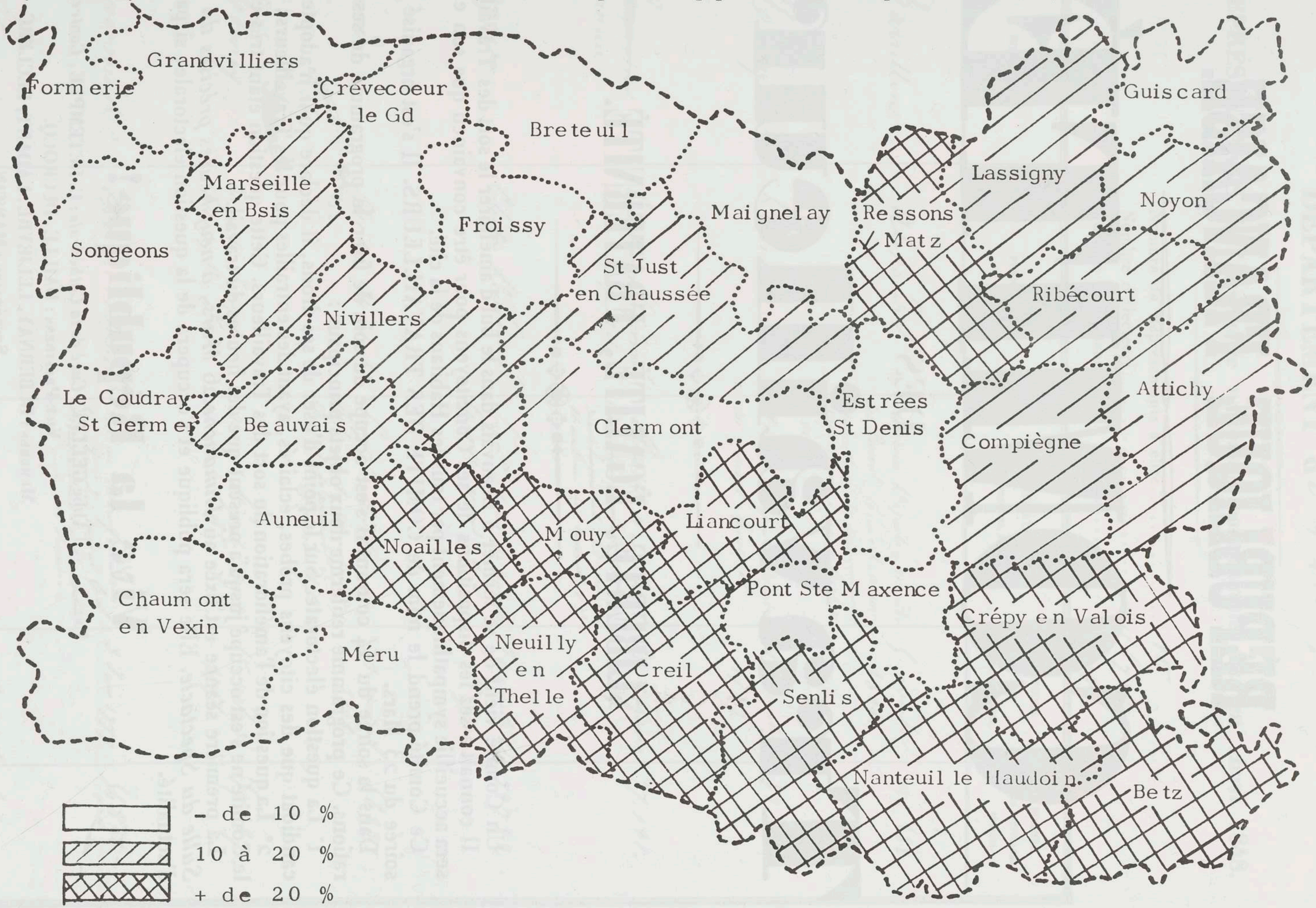

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

COMITÉ
DES
Travailleurs.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Un Comité vient de se former à Beauvais dans le but d'améliorer le sort des Travailleurs.

Il connaît assez les dispositions de ses Concitoyens pour être convaincu que son existence sera accueillie sympathiquement par tous les Habitans de la cité.

Ce Comité prend le nom de COMITE DES TRAVAILLEURS. Il s'est organisé dans la soirée du 23 Mars.

Dans la soirée du 24 courant il s'est occupé du soin de fixer le programme de ses délibérations. Ce programme renferme deux objets principaux :

1° La question électorale. Sur le point d'user de ses droits, il déclare qu'il n'adoptera pour candidat que des citoyens probes, éclairés, ayant des entrailles pour les Travailleurs;

2° La question de l'amélioration du sort des Travailleurs. Cette question étant très-étendue, le Comité ne s'est occupé jusqu'à présent que des heures du travail.

La première séance est fixée au *Dimanche* 26 *Mars, à neuf heures précises du matin, Salle du Spectacle.* Elle sera publique et s'occupera de la question électorale, si palpitante d'actualité.

Vive la République!

Prés. l'Abbé GELLÉE, *Curé de la Cathédrale*; C. LETEMPLE, *Contre-Maître.*

Vice-Présidens : DAILLE, DUCROCQ.

Membres : DUBERNAY, LELIÈVRE, LADANT, LECLERC.

Secrétaire : MARTIN.

Trésorier : MAIIU.

Commissaires en chef : E. ROCHE, AMBROISE.

BEAUVAIS — Imprimerie d'Ach. DESJARDINS, rue Saint-Jean.

DÉPARTEMENT de l'Oise,

REPRÉSENTANTS *à l'Assemblée nationale constituante élus en Avril* 1848.

Nombre de Représentants à élire................ 10

Nombre d'Électeurs.............................. 116718

Nombre de Votants............................... 99049.

NOMS.	PRÉNOMS.	QUALIFICATIONS, PROFESSIONS, ETC.	ÉPOQUE de LA NAISSANCE.	NOMBRE DE SUFFRAGES obtenus.
Barillon	Alexandre	Ancien Député, membre du Conseil Général, ancien Commissaire du Gouvernement provisoire dans le Dépt de l'Oise.	5 avril 1801.	92,388.
Marquis	Donatien	Ancien Député, membre du Conseil Général	12 décembre 1787	82,323.
~~Lagache~~ Leroux	~~Céleste Dieudonné~~ Émile Auguste	~~Négociant~~ Maire de ~~Conseiller général~~ Beauvais, membre du Conseil Gal.	30 ~~Avril~~ Juin 1804.	77.171.
Lagache	Céleste Dieudonné	Propre, Maire de Courcelles-Epayelles, arrondt de Clermont	29 avril 1809	72732.
Gérard	Michel Nicolas	Propre cultivateur à Ablaincourt, membre du Conseil d'arrondt de Clermont	30 mars 1808	66831.
Mornay	Auguste Joseph Christophe Jules	Ancien Député, membre du Conseil Génal.	1er Juin 1795	57887.
Desormes	Charles Bernard	Ancien manufacturier, membre du Conseil Gal, correspondant de l'Académie des Sciences.	3 Juin 1777	54,696
Flye	Laurent-Marie Cyprien	Notaire honoraire, membre du Conseil général, délégué près le Commissaire	23 Juin 1785	53422.

Paris, Paul Dupont.

NOMS.	PRÉNOMS.	QUALIFICATIONS, PROFESSIONS, ETC.	ÉPOQUE de LA NAISSANCE.	NOMBRE DE SUFFRAGES obtenus.
Sainte-Beuve		avocat à la cour d'appel de Paris		48332.
Tondu du Metz	Jean Isaac	Notaire honoraire, membre du conseil d'arrond^t de Compiègne, Juge de paix d'Attichy	20 Mars 1789	45,626.

Fait et arrêté d'après le procès-verbal du recensement général des votes.

Le Commissaire du Gouvernement provisoire dans le Département de l'Oise.

La Croissance de Compiègne au XIXe siècle (1800-1850)

Elie FRUIT

Villégiature des rois et des empereurs depuis Clovis, lieu d'élection d'une abbaye qui eut ses heures de célébrité, "chronique par les pierres de ce que la France a fait depuis qu'elle est la France", selon la belle formule d'Eugène Pelletan, le site de Compiègne- que ne l'a t-on répété- doit son destin privilégié à la conjonction de ces trois facteurs: à sa situation avantageuse au confluent de deux rivières navigables, à sa position géographique et stratégique favorable aux voies de passage, et surtout à la présence d'un massif forestier d'un exceptionnel attrait, héritier de l'antique forêt des Sylvanectes.

Que d'images d'un riche passé se chevauchent à l'évocation des gestes glorieuses, des chroniques des réceptions chatoyantes et des trames successives de la vie quotidienne, inscrites et réinscrites dans le tracé des rues et des ruelles et dans le matériau des édifices et des maisons ...

"Encore quelques années, et le Compiègnois natif, que des circonstances auront tenu éloigné de sa bonne ville depuis quelque vingt ans, ne la reconnaîtra plus en y rentrant. Il cherchera vainement sa nef de Saint-Corneille, avec ses bas-côtés au sol terreux et veuf de son dallage, sa place d'Armes étroite et entourée de murs irréguliers ; il cherchera ses antiques pas de Saint-Jacques, les ormes et le parapet de son cimetière, et son étroit presbytère, et son vieux bâtiment de la Sainte-Famille. Il cherchera ses fosses du Cours, plantés d'arbres et peuplés de laborieux cordiers ; enfin ses maisons noires et ses boutiques primitives où le luxe était inconnu, où le soir les ténèbres n'étaient combattues que par la lueur vacillante d'une classique et misérable chandelle abandonnée sur le comptoir, et dont la mèche fuligineuse, étalant à loisir son vaste champignon, n'était ravivée, à de longs intervalles, que lorsqu'un consommateur indiscret venait de loin troubler la tranquille veillée du marchand, et l'arracher momentanément au foyer pétillant de son arrière-boutique.
Tout cela a disparu, tout cela s'est modifié et, pour être juste, il faut avouer que tout cela s'est embelli (...). Il n'est pas jusqu'aux boutiques obscures qui ne se voient changées en élégants magasins. Le marchand s'est effacé devant le négociant et bientôt, peut-être, nous aurons à Compiègne les spécialistes, cette mode du jour qui a envahi la capitale."

Ce témoignage, vers le milieu du siècle dernier, de l'historien local Lambert de Ballyhier, suffirait déjà à réfuter l'idée parfois exprimée, sinon reçue, que la transformation heureuse de Compiègne ne se serait accomplie qu'à partir du second Empire . Mais au-delà du témoignage et de l'évocation du passé , empreinte de charme nostalgique, ces lignes sous-tendent en vérité la problématique d'une histoire de la ville associant l'urbain et le social. Ne suscitent -elles pas l'interrogation sur les facteurs de la transformation urbaine et de l'évolution sociale, sur la relation entre leurs multiples implications : le bâti, les structures économiques, administratives, politiques, et l'individu qui produit, échange, consomme, s'adonne à des loisirs ?

Autant de questions auxquelles la recherche d'éléments descriptifs et quantitatifs, révélateurs de la réalité urbaine, ainsi que des relevés systématiques des données démographiques, à l'intérieur de cadres de référence géographiquement définis (quartiers, faubourgs), doivent permettre de donner réponse.

Les listes nominatives des recensements de 1799, 1846, 1876 et 1906 ont constitué la source de ces relevés ; elles nous ont permis en particulier de réaliser des coupes de la population riches en données de comparaison. (1)

(1) cf Annales compiègnoises N°19, Les rencensements de la population de Compiègne au XIXe siècle.